



Nîmes le lundi 12 décembre 2016

Président de l'association des raseurs
Hicham FADLI
485 rue Aimé Orand
30000 NIMES

Messieurs les raseurs,
Messieurs les tourneurs,
Messieurs les stagiaires,

Le 19 décembre à Fourques vous êtes convoqué à participer au vote des statuts et règlements de la FFCC.

Après les événements du début d'année qui ont ébranlés notre fédération et qui ont fait perdre toutes crédibilités auprès des instances ministérielles, la fédération a dû revoir ses statuts et règlements et se mettre en conformité avec le code des sports.

Egalement, c'est notre corporation qui pourra être représentée par 8 membres qui siègeront au comité directeur. De toute l'histoire de notre fédération, se sera une première d'avoir autant de représentants.

Aucune procuration n'est possible, seule la présence des membres est valable.
Selon l'article 26, les statuts pourront être modifiés uniquement s'il y a 2/3 des voix favorables.

Nous comptons vivement sur votre mobilisation et votre présence pour venir voter ce jour.

Salutations

Le bureau